Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260226-2026_03_26-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 FEVRIER 2026 A 17 H 00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à 17h00, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **12** Présents ou représentés : **12**	**Présents** : M. PARANTHOËN Henri, Mme LE COQ Annyvonne, M. ANDRE Yanick, Mme LE BRIAND Fabienne, M. MENOU Laurent, M. GUILLOU Loïc, Mme HERVO Claudine, Mme BLONDEL Christine, M. JUMEL Yoann, Mme CONAN Amélie, Mme CHEREL Jeanne **Représentée :** Mme GUILLOU Catherine par procuration à Mme LE COQ Annyvonne **Absent :** / **Secrétaire de séance** M. ANDRE Yanick **Date d'envoi de la Convocation :** 19 février 2026

DELIBERATION 2026-03-26 : ESPACE DE TRAVAIL PARTAGE : AFFECTATION DES RESULTATS
Rapporteur : Mme LE COQ Anne, Adjointe en charge des finances

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025,
Considérant un excédent de fonctionnement de 2 398.28 €,
Considérant un excédent d'investissement de 5 179.03 €,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux à caractère industriel et commercial ;
Vu la délibération de ce jour approuvant le Compte Administratif,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :
- **D'AFFECTER le résultat de clôture de la section de fonctionnement 2025, soit 2 398.28 € comme suit :**

-en recette de fonctionnement pour un montant de 1000 € au chapitre R002 « excédent reporté »
-en recettes d'investissement pour un montant de 1398.28€, chapitre 106 « réserves »
- **D'AFFECTER le résultat de clôture de la section d'investissement 2025 soit 5 179.03 € en recette d'investissement, chapitre 001 « excédent d'investissement reporté » au budget primitif 2026 ;**
- **D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance,
M. ANDRE Yanick

L'Adjointe au Maire,
Mme LE COQ Annyvonne

MAIRIE DE LEZARDRIEUX (Côtes-d'Armor)